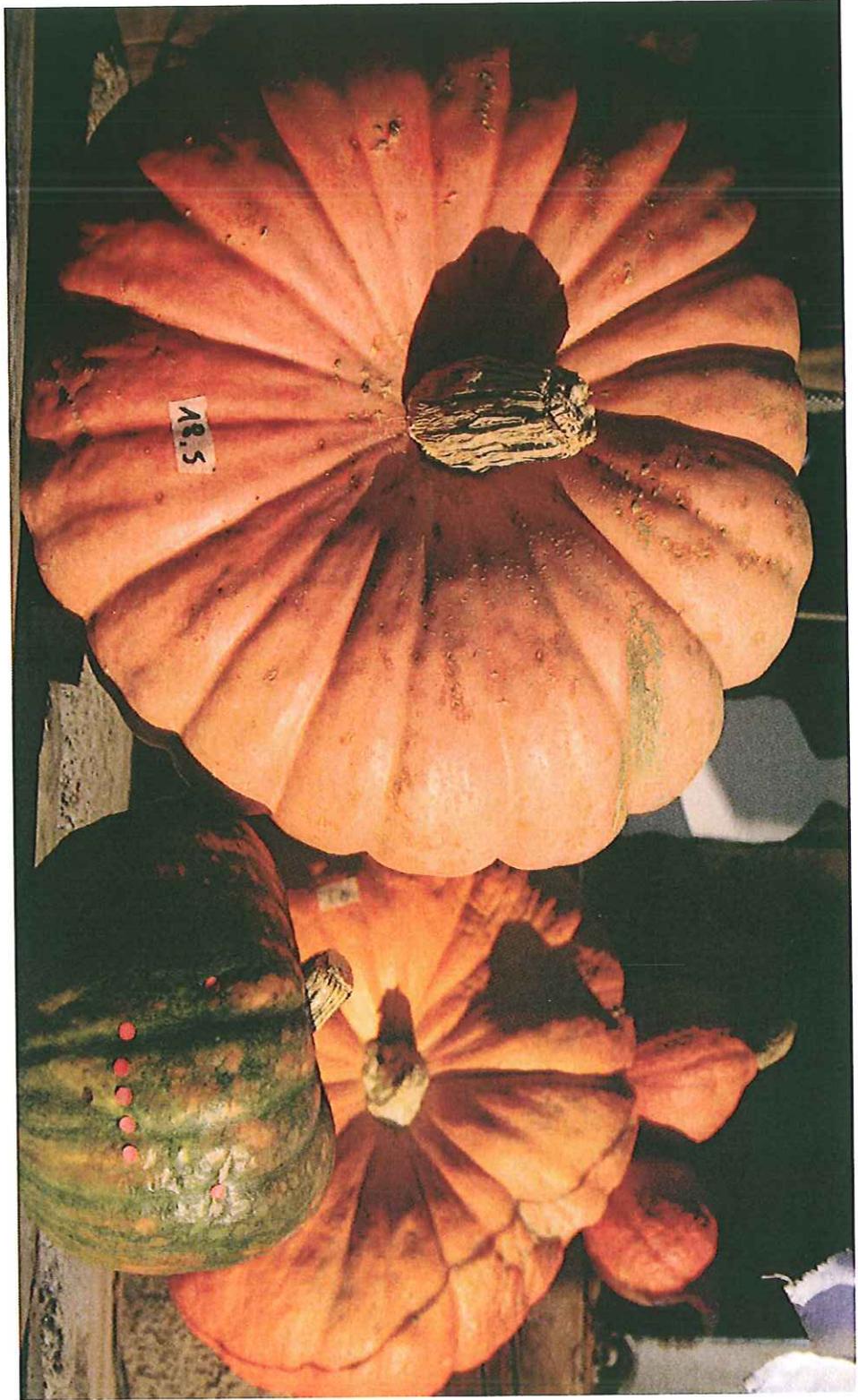


# INFORMOZZ



Si t'es devin devine...

octobre - 2009

# Société de développement Vuisternens-en-Ogoz

## Contrôleur de champignons

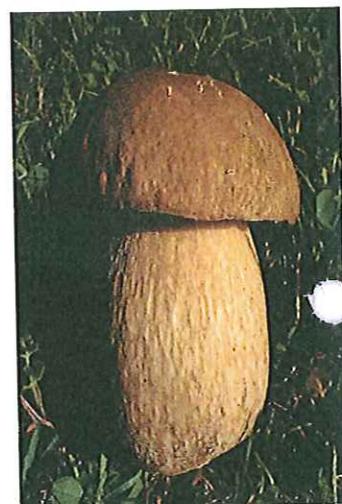
Dès le 11 août et jusqu'au 28 octobre 2009, nous mettons sur pied un contrôle des champignons. M. Georges Steiner de Romont sera



*à Vuisternens-en-Ogoz  
dans le hall d'entrée  
à l'Hostellerie des Chevaliers d'Ogoz  
le mercredi et le dimanche \*  
de 18H00 à 19h00.*

Les personnes qui le désirent pourront faire contrôler leur récolte (gratuit pour les habitants de notre commune).

Tous les autres jours, M. Steiner est à disposition dès 17h00 à son domicile à la Rue des Moines, à Romont  
☎ 079.654.15.21



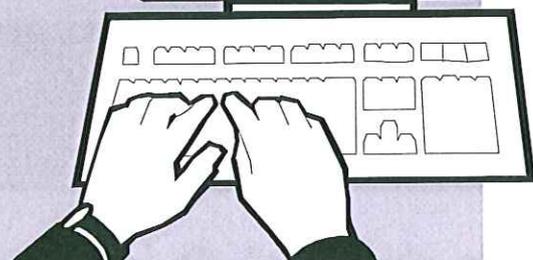
### ***Important :***

Le 9 septembre, le contrôle n'aura pas lieu.

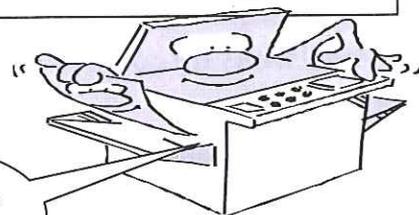
☞ ***\* La cueillette des champignons est interdite entre le 1 et le 7 de chaque mois.***

Rédaction :

Caroline Spicher  
Laurent Sudan  
Muriel Félice  
Bourgon



En cas de non réception du journal après le 5 du mois (sauf pour les mois de janvier et d'août où il n'y a pas de parution), contacter la rédaction de l'Inform'Ogoz.



Tirage :  
360 ex.

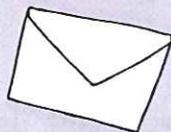
Vous quittez la commune mais voulez garder un contact avec celle-ci ? N'hésitez pas, abonnez-vous au prix de 25.-, inscription auprès du comité de rédaction.

Des réactions, lettres, articles, reportages ou annonces à nous faire parvenir ? Voici notre adresse :

[informogoz@vuisternens-en-ogoz.ch](mailto:informogoz@vuisternens-en-ogoz.ch)

Dernier délai pour  
Les annonces :  
**Le 20 du mois !**

Sinon :



« Inform'Ogoz »  
Caroline Spicher  
Rte de Farvagny 5  
1696 Vuisternens-en-Ogoz

Ou dans la boîte à lettres du  
pilier public.

## LE CONCOURS DU MOIS

Eh non, la réponse ne sera pas « des bananes » puisque la question n'est pas « qu'est ce que c'est ? », eh, courge !!!! Excuse, je voulais dire l'inverse.

Non. La question est la suivante : à quelle famille appartient la courge ?

Un indice : c'est un très joli nom ( si on le garde en entier).

Un 2<sup>ème</sup> indice : non, ce n'est pas une famille du coin.

Question subsidiaire, pour départager les caïds :

Que veut dire le chiffre 18.5 sur la photo ?

- la température de l'air à cet instant
- le prix payé pour le matos
- le poids du matos

vous adressez vos 2 réponses où c'est écrit, comme l'ont fait 5 lecteurs le mois passé, sans succès malheureusement. La réponse était : le (fameux) zoo de Singapour, le zoo où la seule barrière est celle qui l'entoure... Personne n'a trouvé la réponse exacte. Alors (je consulte le

règlement)...et oui, le bon cadeau à l'épicerie du village est ajouté en bonus pour le ou la gagnante du mois d'octobre ! quelle chance ! alors...Concentration, et surtout....Action !

Nous avons la chance d'accueillir dans la Rédaction une nouvelle venue, madame Muriel Féglise-Bourgon, qui a emménagé depuis peu dans notre village. Nous lui souhaitons à elle, ainsi qu'à toute sa famille, bienvenue, et surtout, nous la remercions pour son engagement et nous nous réjouissons de collaborer avec elle.

## Commune

### Surveillance de la faune, de la flore, de la chasse et de la pêche - nouvelle organisation

Le Conseil d'Etat a édicté, le 26 mars 2009, l'ordonnance concernant la division du canton en régions de surveillance de la faune, de la flore, de la chasse et de la pêche. Cette ordonnance implique une réorganisation des circonscriptions et de la création, dès 1<sup>er</sup> juillet 2009, d'une troisième région de surveillance.

Désormais, le garde-faune attribué au village de notre commune est :  
Monsieur André Fragnière ☎ 079/635.22.09

Nous vous rappelons que le garde-faune n'a pas seulement la tâche de surveiller l'exercice de la chasse et de la pêche. Il doit aussi :



- veiller au respect de la protection de la nature (biotopes, flore, champignons, etc.)
- protéger les animaux sauvages et la faune piscicole contre les atteintes extérieures qui pourraient compromettre leur existence ou leur reproduction
- organiser et entreprendre des mesures de sauvegarde de la faune piscicole, notamment lors d'interventions techniques dans les cours d'eau et les lacs (endiguements, extractions de matériaux, pompages d'eau, etc.)
- prendre les mesures utiles à l'égard des animaux sauvages morts, blessés ou malades à l'exception des animaux domestiques (chiens sur la voie publique, cadavres abandonnés d'animaux de compagnie et de rente, etc.).

### Taille des haies - rappel des dispositions légales

En vertu des articles 94 et 95 de la loi sur les routes du 15 décembre 1967, les propriétaires ont l'obligation de procéder à l'émondage des arbres et à la taille des haies jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre de chaque année.

Nous rappelons ci-après quelques dispositions légales :

- toute branche débordant sur la chaussée doit être éliminée à partir du niveau de la chaussée
- toute branche, d'arbre ou d'arbuste, débordant sur le trottoir doit être coupée jusqu'à une hauteur de 3 m, mesurée également à partir du niveau de ce dernier
- tout débordement de haies vives sur le trottoir ou sur la chaussée est interdit. Les haies vives doivent être entretenues d'une manière stricte afin qu'elles ne dépassent en aucun cas la limite de propriété. Leur hauteur ne doit pas dépasser 90 cm
- au besoin, des mesures plus strictes peuvent être imposées par les autorités de surveillance afin d'assurer la visibilité et la sécurité du trafic routier.

## Container Croix-Rouge

Nous vous prions de bien vouloir fermer les sacs pour le container de la Croix-Rouge et vous demandons de ne pas laisser traîner les sacs à côté du container.

Nous vous rappelons également que les sacs ne doivent pas contenir de chaussures, uniquement des vêtements.

## Passeports et cartes d'identité

### Passeports et cartes d'identité

1. Lors de l'établissement de la demande, vous devez vous présenter **personnellement** à l'administration communale muni de votre livret de famille, de l'ancien document d'identité et d'une **photo passeport conforme sur papier photo reconnu**.
2. Le délai pour l'établissement des documents sera de **3 semaines au maximum (soit 15 jours ouvrables)**. Attention, vérifiez la validité de vos papiers d'identité pour ne pas être surpris au dernier moment ! Si un document devait malgré tout être établi dans l'urgence il vous en coûtera CHF 100.- quel que soit l'âge du demandeur.
3. Vous réaliserez un gain en commandant conjointement un passeport et une carte d'identité. (voir tableau ci-dessous)

Passeport	Validité	Prix
Enfants âgés de 0 à 3 ans	3 ans	CHF 60.-
Enfants âgés de 3 à 18 ans	5 ans	CHF 60.-
Adultes	10 ans	CHF 125.-

Passeport biométrique (USA sans visa)	Validité	Prix
Enfants âgés de 0 à 3 ans	3 ans	CHF 185.- (dont CHF 50.- au centre de saisie)
Dès 3 ans	5 ans	CHF 255.- (dont CHF 50.- au centre de saisie)

<b>Passeport provisoire</b>	<b>Validité</b>	<b>Prix</b>	
	Durée du voyage (maximum 1 an)	CHF	100.-

<b>Carte d'identité</b>	<b>Validité</b>	<b>Prix</b>	
Enfants âgés de 0 à 3 ans	3 ans	CHF	35.-
Enfants âgés de 3 à 18 ans	5 ans	CHF	35.-
Adultes	10 ans	CHF	70.-

<b>Passeport + carte d'identité</b>	<b>Validité</b>	<b>Prix</b>	
Enfants âgés de 0 à 3 ans	3 ans	CHF	73.-
Enfants âgés de 3 à 18 ans	5 ans	CHF	73.-
Adultes	10 ans	CHF	138.-

#### **Photos- quelques points à ne pas oublier :**

1. Le papier photo doit présenter une surface lisse et non structurée (tirage brillant ou mat). La surface ne doit pas présenter une structure perceptible au toucher.
2. Les photos doivent être reproduites exclusivement sur du papier conçu à cet effet.
3. La photo passeport doit être actuelle et permettre de reconnaître aisément la personne qui présente la demande.
4. Le visage de la personne qui présente la demande doit être de face, sur un arrière-plan neutre et présentant un bon contraste. Les vues de profil ne sont pas admises.
5. L'emploi de photos déjà utilisées, sales ou endommagées n'est pas admis.
6. La photo passeport doit être de format 35 x 45 mm (sans cadre)
7. Les yeux doivent être bien visibles y compris chez les porteurs de lunettes.
8. Les couvre-chefs ne sont pas admis, sauf pour motifs religieux.
9. Les photographies produites à l'aide d'un ordinateur avec scanner ne sont pas acceptées.

#### **Informations concernant le passeport biométrique ou passeport O6 :**

L'obtention d'un passeport O6 exige deux démarches administratives : comme pour le passeport O3, le citoyen doit déposer une demande auprès de sa commune de domicile, en apportant comme jusqu'ici une pièce d'identité et une photo passeport ; cette dernière permettra d'identifier la personne, mais ne sera pas utilisée pour le passeport. Il devra ensuite se rendre dans un centre de saisie biométrique pour faire saisir électroniquement ses données (image du visage incluse) et les vérifier. Le passeport lui sera envoyé dans les 30 jours.



# Association Lire et Ecrire



***Apprentissage et perfectionnement de la lecture et de l'écriture pour personnes qui parlent le français et qui sont peu formées.***

**Des cours intensifs** sont réservés aux personnes :

- ◆ qui parlent déjà le français
- ◆ qui n'ont jamais été à l'école ou seulement quelques années
- ◆ qui ne déchiffrent pas ou difficilement

**D'autres cours** s'adressent aux personnes :

- ◆ qui savent lire, mais qui ne comprennent pas bien le sens de ce qu'elles lisent ;
- ◆ qui savent écrire mais qui n'arrivent pas bien à rédiger un texte compréhensible

<b>Où ?</b>	Fribourg, Bulle, Romont et Estavayer-le-Lac
<b>Quand ?</b>	Cours en journée ou en soirée
<b>Prix ?</b>	Participation de Fr. 50.-/mois (ou arrangement) Les frais de cours peuvent être pris en charge par l'assurance chômage

## **Cours spécifique « Lire la Suisse »**

Cours d'intégration et approche de base aux demandes de naturalisation

**Durée et coût** 10 séances de 2 heures / Fr. 220.- / 2 fois par an

Renseignements et inscription par téléphone au **026 / 422 32 62**

Association Lire et Ecrire  
Case postale 915

1701 Fribourg

**Email :** [fribourg@lire-et-ecrire.ch](mailto:fribourg@lire-et-ecrire.ch)  
**Internet :** [www.lire-et-ecrire.ch](http://www.lire-et-ecrire.ch)

## **Le Foyer de jour du Gibloux et La Famille au Jardin**

**recherchent**

**des chauffeurs bénévoles**

disponibles une à deux demi-journées par quinzaine

pour le transport et l'accompagnement de personnes de leur domicile  
aux deux foyers de jour suivants:

**le foyer de jour du Gibloux, à Farvagny, et  
le foyer de jour de la Famille au Jardin, à Romerswil/St-Ursen**

Les chauffeurs doivent être titulaires d'un permis de conduire. Ils seront *sensibilisés*  
aux besoins particuliers des hôtes en foyers de jour.

Le(s) véhicule(s) sont mis à disposition par les foyers de jour.  
Limite d'âge 75 ans.

Pour les inscriptions ainsi que pour toute question, prière de s'annoncer à

Monsieur Bernard Clément  
Grand-Rue 10  
1700 Fribourg

☎ 026 322 70 34

bernard.clement@bluewin.ch

## **Le Home médicalisé du Gibloux à Farvagny**

**recherche**

**des chauffeurs bénévoles**

disponibles deux à quatre heures par semaine (fin de matinée)

pour le transport des repas à domicile dans les communes de l'ACG  
(Association des communes du Gibloux pour les services régionaux), à savoir:

CORPATAUX-MAGNEDENS

FARVAGNY

HAUTERIVE / FR

LE GLEBE

ROSSENS

VUISTERNENS-EN-OGOZ

Les transports s'effectuent avec les véhicules privés,  
un défraiement est accordé.

Pour les inscriptions ainsi que pour toute question, prière de s'annoncer à

André Morard, intendant

☎ 026 / 411 81 52

andre.morard@homedugibloux.ch

## Offre de cours

Je prends des dispositions pour ma fin de vie

J'utilise des moyens pour gérer mes douleurs

Je m'occupe d'un proche atteint dans sa santé physique

Autres thèmes de santé

## Les principes fondamentaux de la Croix-Rouge :

Humanité  
Impartialité  
Neutralité  
Indépendance  
Volontariat  
Unité  
Universalité



## Cours de santé pour groupements d'aînés

de septembre 2009 à juin 2010

### Contact

Croix-Rouge fribourgeoise  
Service Promotion de la santé et prévention  
Rue G.-Teuchtemann 2 - CP 279  
1701 Fribourg  
Tél. 026/347 39 58  
Fax 026/347 39 60  
[promotion.prevention@croix-rouge-fr.ch](mailto:promotion.prevention@croix-rouge-fr.ch)

### Siège principal :



Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site internet : [www.croix-rouge-fr.ch](http://www.croix-rouge-fr.ch)

**Croix-Rouge fribourgeoise**  
**Friburgerisches Rotes Kreuz**  
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse

026 / 347 39 58

### 1. Je prends des dispositions pour ma fin de vie

(1 x 2 heures)

Un avocat vous permettra de prendre connaissance des documents existants qui assurent les droits de décision concernant le traitement médical et le choix de succession.

### 2. J'utilise des moyens pour gérer mes douleurs

(2 x 2 heures)

Une ergothérapeute vous aidera à comprendre les mécanismes de la douleur, à identifier les éléments qui la déclenchent et à connaître les différents moyens qui peuvent aider à la supporter ou la diminuer.

### 3. Je m'occupe d'un proche atteint dans sa santé physique

(2 x 2 heures)

Une infirmière formatrice vous apprendra à mobiliser une personne dépendante, à exercer les gestes et les postures d'aide et à identifier les signaux d'alarme de l'épuisement. Elle vous renseignera sur les services d'aide et de soutien existants dans le canton.

### 4. Autres thèmes de santé

Si votre groupe est intéressé par un autre cours de santé, nous vous mettrons en contact avec une personne compétente.

### Modalités

Participants : min. 8 personnes  
max. 15 personnes

Prix : CHF 120.-  
l'heure pour le groupe

Lieux : nous nous déplaçons sur vos lieux de rencontres habituels

Dates : à définir ensemble

Si vous êtes intéressés par d'autres cours de santé, nous vous renseignerons par téléphone

026 / 347 39 58



# Festival du Gibloux

La 24<sup>ème</sup> édition du Festival s'est déroulée dans de merveilleuses conditions. Les précipitations sont restées aux abords du Gibloux et le soleil a brillé tout le week-end. Parcourant une partie du trajet en bus navette, le public massif a rejoint le site à pied, découvrant par la même occasion notre land'art. Sur place, chacun a trouvé de quoi se rassasier, qu'il s'agisse d'une raclette au stand valaisan, d'un épis de maïs ou d'une délicieuse crêpe au chocolat. Côté musical, chacun aura apprécié la diversité et la qualité des groupes qui se sont produits sur nos deux scènes. Régionaux ou internationaux, tous les artistes ont allégrement tenu leurs rôles et conquis les aficionados de décibels.

Ainsi, le comité du Festival du Gibloux remercie tous les gens qui ont œuvré pour la bonne marche de cette édition. Il tient notamment à relever l'accueil chaleureux des villageois envers les festivaliers, le soutien des autorités communales ainsi que l'aide inestimable du Corps de Sapeurs Pompiers. Néanmoins, un fait quelque peu déplorable reste à relever. Certaines personnes, pas forcément des villageois, n'ont pas respecté le blocage des routes menant à la Vuisterna, certains même allant jusqu'à déplacer le barrage. Nous insistons encore sur ce point, primordial pour que l'accès au site reste possible en tout temps pour les organisateurs, les artistes et les fournisseurs.

Le succès rencontré cette année permet à l'association de se tourner sereinement vers la 25<sup>ème</sup> édition, qui se tiendra le week-end du 2 et 3 juillet 2010. Nous vous attendons d'ores et déjà nombreux pour fêter le quart de siècle de notre manifestation.

Pour les personnes intéressées à rejoindre l'association du Festival du Gibloux, vous êtes cordialement invités à son assemblée annuelle qui aura lieu le vendredi 9 octobre 2009 à la salle de l'Hostellerie des Chevaliers d'Ogoz à 20h00. En voici le contenu :

## Tractanda

1. Salutations et rapport du président
2. PV de la dernière assemblée du 6 juin 2009
3. Situation financière
4. Remarques des membres au sujet de la 24<sup>ème</sup> édition
5. Nomination des vérificateurs de comptes
6. Admissions et démissions
6. Présentation et organisation de la 25<sup>ème</sup> Edition 2009
7. Divers

Musicalement vôtre, le comité.



# Société de Développement

Chers lecteurs et amis de la société de développement,

Nous nous permettons d'insérer un bulletin de versement dans ce numéro pour les personnes qui désirent nous soutenir financièrement.

Votre contribution permet de faire vivre notre société, notamment l'édition de l'Inform'Ogoz mais également toutes les animations que nous organisons dans le village (exposition, concert, fêtes et autres).

D'avance un très grand merci pour votre don.

**Société de Développement**

## Tarification des annonces dans l'Inform'Ogoz

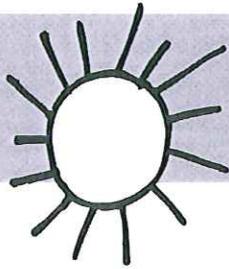
1 page A4      Fr. 40.-

$\frac{1}{2}$  page A4      Fr. 20.-

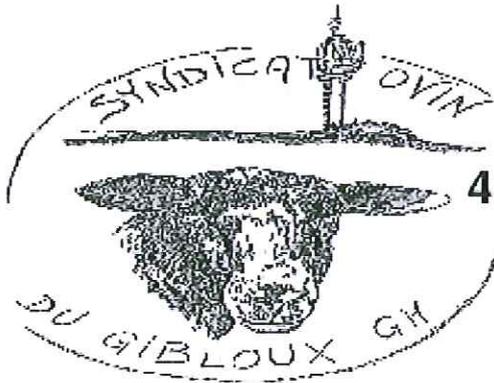
$\frac{1}{4}$  page A4      Fr. 10.-  
(ou moins)

Les entreprises et sociétés domiciliées dans la commune ont la possibilité de payer un forfait annuel de Fr. 50.- pour leurs publicités.

Les personnes domiciliées dans le village peuvent faire paraître gratuitement une annonce à titre privé.



# Publicité



40<sup>ème</sup> concours d'automne

**SAMEDI 3 OCTOBRE 2009  
DÈS 9H00**

**En Kaisaz, Vuisternens-en-Ogoz  
Ferme Claude Andrey**

**Moutons primés  
BNP, Suffolk**

Buvette, cantine fermée et chauffée  
(rôti à la broche, tranche de gigot)

Démonstration de tonte  
Conduite de chien de troupeau



« Stand Marie-Jo » pâtisseries maison

Animation musicale  
Schwytzoise – Cor des alpes

Fromagerie d' Ogoz  
Nicolas Charrière  
Rte de Rueyres 8  
1696 Vuisternens-en-Ogoz  
026.411.10.61

**ACTION DU 1 AU 11 OCTOBRE 2009**  
**ROSE D'OGOZ 16.--/KG**

**Nouveau :** *notre mélange*  
**« FONDUE MOITIE-MOITIE » EN**  
**SACHET SOUS-VIDE**

*Nos produits*  
Gruyère  
Vacherin  
Rose d'Ogoz  
Raclette  
Crème double  
Carré d'Ogoz

*Sur commande nous vous préparons des plateaux de fromages.*

*Et pour vos soirées raclette en famille ou entre amis, nous avons des fours à disposition.*

*Nous vous remercions de votre future visite.*

*Horaires du magasin :*

<i>Lundi au vendredi</i>	<i>8h00 – 11h45</i>	<i>17h30 – 18h45</i>
<i>Samedi</i>	<i>8h00 – 11h00</i>	<i>17h30 – 18h45</i>
<i>Dimanche</i>		<i>17h30 – 18h45</i>





# PROFITEZ DE NOS ACTIONS



NISSAN PIXO



**Climatisation  
GRATUIT**

NISSAN MICRA



**Prime  
Fr. 3'000.-**

NISSAN NOTE



**Prime jusqu'à  
Fr. 3'000.-**

NISSAN QASHQAI



**Prime jusqu'à  
Fr. 3'000.-**

NISSAN X-TRAIL



**Prime jusqu'à  
Fr. 7'000.-**

NISSAN PATHFINDER



**Prime jusqu'à  
Fr. 5'000.-**

*L'hiver et la neige approche à grand pas !  
Et vous, êtes-vous prêt ?*

**Profitez de nos actions sur les pneus d'hiver !**

Des prix exceptionnels sur notre gamme de pneus d'hiver

**Demandez-nous une offre dès maintenant**



Garage - Carrosserie



**R. PICCANI**

Agent Officiel NISSAN

Station de lavage • Aspirateur • Vente et réparation  
toutes marques • Voiture de remplacement • Leasing

1696 Vuisternens-en-Ogoz  
Tél. 026 411 13 64 • Fax 026 411 13 14  
E-Mail. [garage.piccand@bluewin.ch](mailto:garage.piccand@bluewin.ch)

GALERIE  
LE ROYAUME

à Vuisternens-en-Ogoz

EXPOSITION

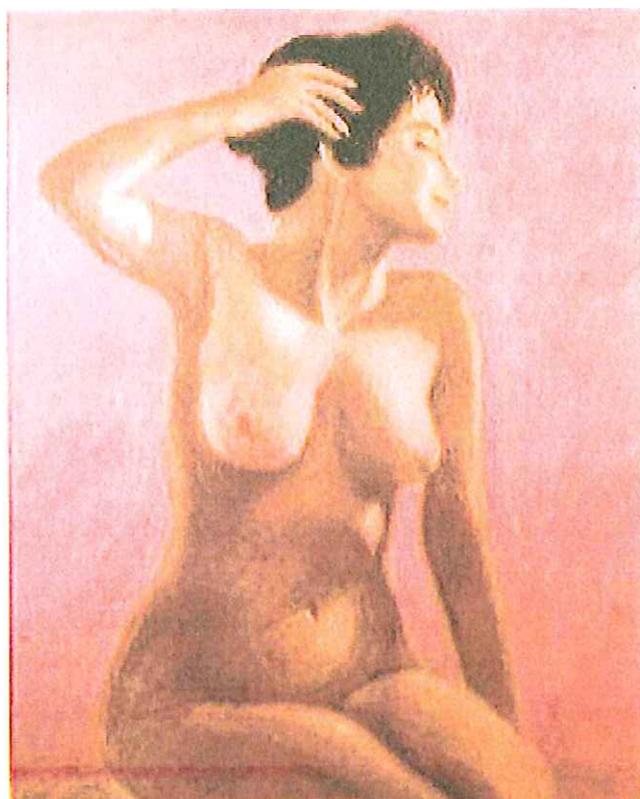
L'art de

Christian

Morgan

Backman

2 oct. - 1 nov.09



Jeudi, vendredi, samedi et dimanche du 14.00 - 18.00

Coté grand parking

Hostellerie des Chevaliers

# FÊTE DE LA COURGE



**31 octobre 2009 dès 18h00**

*A la cabane de la Vuisterna,  
à Vuisternens-en-Ogoz.*

Les sorcières de la Maison des Petits vont vous  
préparer une soupe digne d'Halloween.



Tout le monde peut venir y goûter.  
Et les enfants qui le veulent, peuvent venir  
déguisés.

Nous comptons sur vos talents de pâtissier(ère) !!!

A bientôt ! ... Dans ton déguisement...



*L'Association*  
*«La Maison des Petits»*



PS : pour les petits filous qui n'ont pas peur des fantômes  
ni du noir, mini-parcours d'halloween dans la forêt